

La gestion de la Crise du Covid-19 au Cameroun

A la date du 27 mai 2020, le Cameroun comptait 5 436 cas confirmés de COVID-19 avec 1 996 guérisons et 175 décès. La pandémie de coronavirus a un impact négatif sur l'économie camerounaise qui a enregistré des pertes d'environ 800 milliards FCFA (environ 1,3 milliard USD).

Plusieurs secteurs économiques, notamment le tourisme, les transports et les services, ont été particulièrement touchés. Selon une étude de l'Association des Employeurs du Cameroun (GICAM), ces secteurs ont connu une baisse d'activité d'environ 92%.

Le Cameroun qui avait opté pour un confinement partiel a récemment levé certaines restrictions en vue de relancer l'activité économique.

Mesures restrictives

Suite au signalement du cas index du COVID-19 à Yaoundé, Cameroun le 6 mars 2020, le président de la République, Paul Biya, a prescrit le 17 mars treize (13) mesures pour limiter et contrôler la propagation du virus en le pays.

Ces mesures vont de la fermeture des frontières au report des compétitions sportives, en passant par la fermeture des établissements scolaires et universitaires, la fermeture des débits de boisson et la suspension des visas d'entrée au Cameroun.

En outre, les restaurants et les installations de loisirs ont été fermés à partir de 18 heures. À partir de. Les rassemblements de plus de cinquante (50) personnes et les surcharges dans les bus, taxis et taxis-motos étaient interdits.

Les mesures couvraient également la restriction des déplacements urbains et interurbains et la réglementation du trafic des clients sur les marchés et les centres commerciaux.

En plus de ces mesures, le gouvernement camerounais a recommandé à la population de respecter les règles d'hygiène et les mesures de distanciation sociale annoncées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Mesures sociales économiques

Pour faire face aux conséquences socio-économiques de la pandémie de COVID-19, le président de la République a appelé son gouvernement à faire preuve d'ingéniosité et de créativité.

Le 31 mars, le président Biya a créé un fonds spécial de solidarité pour lutter contre la pandémie. Selon la présidence camerounaise, le fonds, initialement doté de la somme de 1 681 833 \$ US (1 milliard de FCFA), était destiné à financer des opérations dans le cadre de la stratégie de prévention de la propagation de la pandémie de coronavirus au Cameroun.

Le 30 avril dernier, 19 mesures visant à amortir le choc subi par les ménages et les entreprises à cause des restrictions liées à la lutte contre le Covid-19 ont été édictées par le Premier ministre camerounais.

Elles concernent la suspension, pour une période de trois mois, du paiement des frais de stationnement (pénalité pour occupation de l'espace portuaire au-delà des jours de franchise) et de surestaries (pénalité sur détention du conteneur sur un terminal au-delà des délais de franchise) dans les ports de Douala et de Kribi, en ce qui concerne les produits de première nécessité. Il s'agit-là d'une mesure qui aura un impact sur les recettes douanières.

En outre, au niveau fiscal, le gouvernement a prescrit la déductibilité totale pour la détermination de l'impôt sur les sociétés des dons et libéralités consentis par les entreprises pour la lutte contre la pandémie du Covid-19 ; l'exonération de la taxe à l'essieu du 2e trimestre ; l'exonération de la taxe de séjour dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration pour le reste de l'année 2020, à compter du mois de mars 2020.

Le gouvernement a aussi décidé de l'annulation des pénalités de retard de paiement des cotisations sociales dues à la CNPS, du paiement entre mai et juillet des allocations aux travailleurs dont les employeurs peinent à s'acquitter de leurs cotisations sociales, de l'augmentation des allocations familiales de 2800 à 4500 FCFA ou encore de la revalorisation de 20% des pensions.

La gestion de ce fonds a été vivement critiquée par les partenaires sociaux, qui ont estimé que les mesures prises étaient insuffisantes pour alléger la charge fiscale des employeurs. En outre, aucune des mesures d'accompagnement n'a porté sur la perte de revenus des travailleurs qui sont en congé technique non rémunéré.

Une gestion de crise sous fond de division politique,

Alors que le Cameroun lutte pour maîtriser la pandémie, des initiatives de l'opposition subissent des fortunes diverses. Pour avoir entrepris de distribuer des masques et des gels hydroalcooliques à la population, six membres de l'opération de solidarité « Survie-Cameroun », lancée par l'opposant Maurice Kamto ont été arrêtés. Après cinq jours d'incarcération, les six détenus accusés de « rébellion en bande » ont finalement été libérés à la suite de multiples pressions.

L'arrestation et la détention de ces personnes ont provoqué une vague de tumulte dans le pays et au-delà. Pour Ilaria Allegrozzi, chercheuse senior de Human Right Watch (HRW) pour l'Afrique centrale, cette arrestation a mis en évidence la volonté du gouvernement de réprimer tout effort de l'opposition, alimentant les divisions politiques à un moment où la coopération nationale est plus que jamais nécessaire.

Le rôle des syndicats

Le paysage syndical camerounais est très complexe et dominé par le pluralisme, qui a été abusé par les dirigeants syndicaux et donc désavantagé les travailleurs.

Tout en continuant de sensibiliser au niveau local, les syndicats doivent réfléchir à la manière d'assurer la sécurité sur le lieu de travail, de protéger les emplois et de plaider pour la protection sociale de tous dans la société.

Une plate-forme permanente de collaboration et de cohésion intersyndicales est essentielle pour les syndicats camerounais pour pouvoir relever les défis difficiles auxquels sont confrontés les travailleurs camerounais. Une telle plate-forme peut renforcer leurs efforts pour sécuriser le dialogue social avec

le gouvernement et les employeurs afin qu'ensemble ils puissent formuler des réponses à la crise et également travailler pour des politiques d'après crise qui profitent aux Camerounais.